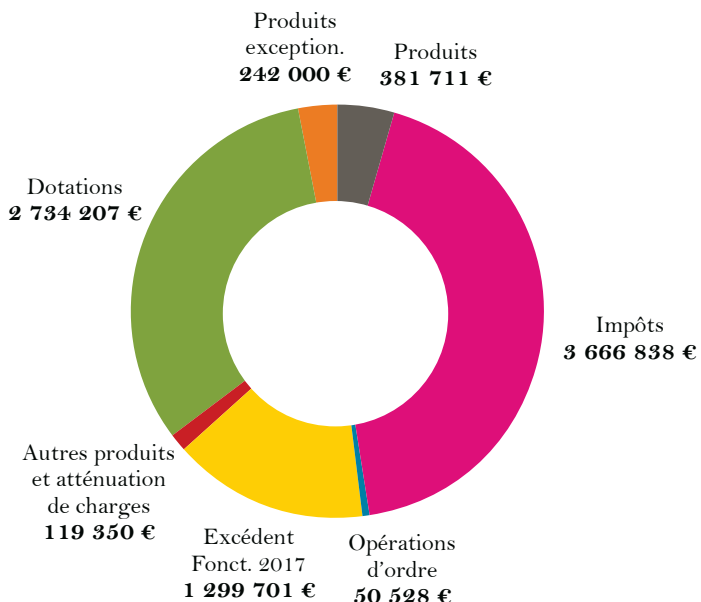


DÉPENSES



RECETTES

Le point sur le budget

Le budget 2018 a été voté par le conseil municipal au cours de sa séance du 5 avril dernier. Il s'équilibre à 8 494 395 € en fonctionnement et 8 068 013 € en investissement, cette dernière section en hausse importante par rapport à 2017.

Mais quels sont tout d'abord les résultats pour 2017 ? Nous avons dégagé un solde positif de fonctionnement de 3 316 621 €, supérieur à ce qui était initialement prévu, grâce à des ressources ordinaires plus élevées. Il faut indiquer que ce résultat inclut le report de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente (1 489 747 €). La section d'Investissement 2017 a quant à elle fait apparaître un besoin de financement de 2 016 920 € (ce qui est normal avec la reprise de nos investissements) dont un résultat d'opérations négatif à 1 528 677 € pour l'année 2017 elle-même et un solde négatif des investissements reportés en 2018 (488 243 €). Le Conseil Municipal a donc décidé d'affecter le solde de fonctionnement 2017 de la manière suivante : 2 016 920 € au besoin de financement de la section investissement et

1 299 701 € au budget de fonctionnement 2018.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2018

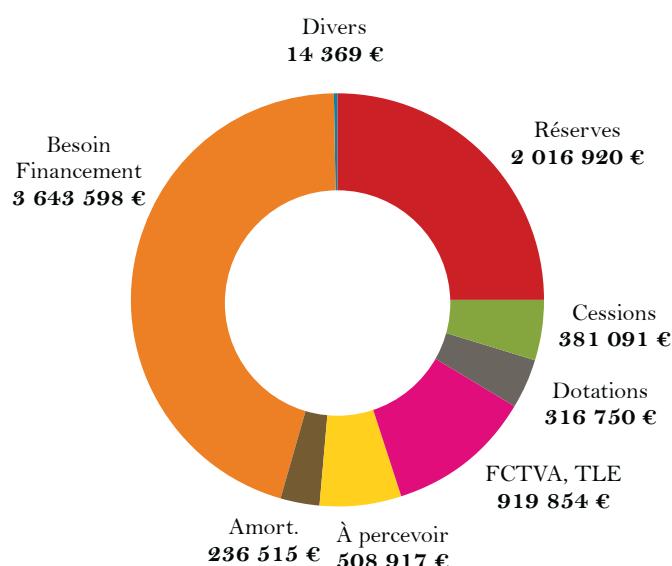
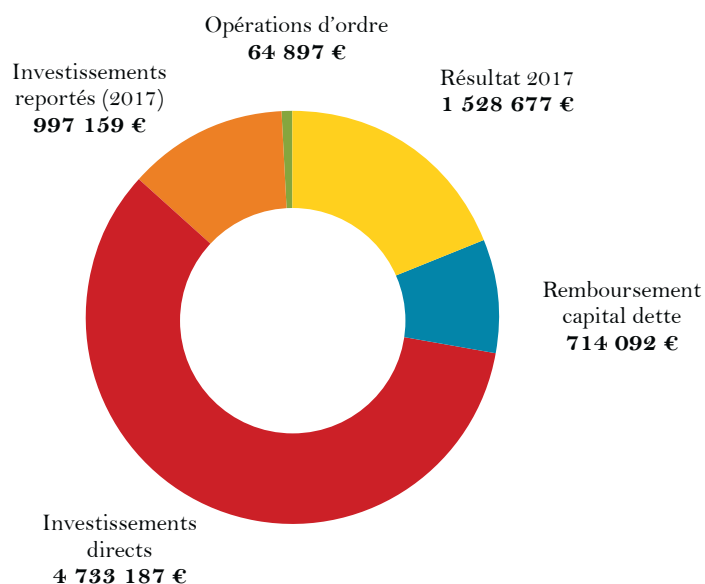
Les recettes de fonctionnement pour 2018 sont prévues inférieures à celles constatées en 2017 notamment du fait d'une estimation prudente des rentrées fiscales. Le total des impôts et taxes est estimé à 3 666 838 €. Nous estimons pour ce poste une baisse de 1,06% par rapport au budget précédent (mais une baisse de 5,24% par rapport aux rentrées réelles de 2017). Les dotations, subventions et participations devraient être voisines de celles de 2017 à 2 734 207 € car nous profitons encore du non versement d'une contribution supplémentaire au redressement de l'Etat laquelle pourra cependant impacter sensiblement nos recettes en 2019. Les recettes totales de 2018 incluent l'excédent de fonctionnement 2017

mentionné ci-dessus (1 299 701 €).

Les dépenses ordinaires de fonctionnement sont prévues en hausse par rapport à celles réalisées en 2017 (+4,37%) à 5 253 379 € avec une augmentation sensible des charges de personnel (+8,08%) à 2 786 881 €. Cette augmentation (prévisionnelle) s'explique par les nécessités de remplacement de personnel indisponible, la mise en place d'un nouveau régime indemnitaire, la disparition des contrats aidés, l'accroissement de la demande de services. Ce poste appelle toute notre attention. A noter que par rapport au budget validé en 2017, la hausse prévue des dépenses de fonctionnement est de 1,91%. A signaler que l'enveloppe globale des subventions versées aux associations est maintenue au même niveau qu'en 2017. Grâce aux excédents attendus, le budget de fonctionnement 2018 prévoit une contribution importante au budget

BUDGET D'INVESTISSEMENT :

8 038 013 €



DÉPENSES

RECETTES

Equipements sportifs :
2 140 500 €



Projets Environnement-Energie :
404 000€



Investissements enfance-jeunesse-scolarité : **225 425€**



Travaux d'Urbanisme :
1 233 050 €



Projets spécifiques Saint Même le Tenu : **393 711 €**



Investissements culture-patrimoine :
196 500 €



LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Investissements généraux :
140 000 €

d'investissement (2 534 716 €) afin de poursuivre et amplifier l'engagement de projets étudiés depuis le début de la mandature.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2018

Le budget d'investissement 2018 s'élève à 8 038 013 €. Il inclut en dépenses de l'année un montant de 5 512 176 € comprenant le remboursement du capital de la dette pour 714 092 €, des opérations d'ordre pour 64 897 € et les investissements directs 2018 pour 4 733 187 €. A ces dépenses de l'année s'ajoutent les résultats d'investissement 2017 (un solde négatif de 1 528 677 €) et les investissements 2017 restant à

réaliser (997 159 €). Les recettes prévisionnelles comprennent l'attribution de réserves (mentionnées ci-dessus) à hauteur de 2 016 920 €, des cessions (immobilier) pour 381 091 €, des dotations d'investissement (316 750 €), le remboursement de la TVA (919 854 €), les restes à percevoir pour les investissements de 2017 reportés (508 917 €), les amortissements (236 515 €) et divers (14 369 €). Le budget d'investissement 2018 fait ainsi apparaître un besoin de financement de 3 643 598 € qui sera couvert par l'excédent attendu de la section fonctionnement (2 534 716 €) et un emprunt de 1 088 881 €. L'emprunt ne sera souscrit que si l'ensemble des en-

gagements est effectif en 2018. Malgré cet emprunt, la commune satisfait aux critères acceptables d'endettement.

Concernant les postes importants du budget d'investissement (dépenses directes 2018 pour 4 733 186 €), il faut indiquer les dépenses pour les activités sportives (2 140 500 €), l'urbanisme (1 233 050 €), le secteur Environnement-Energie (404 000 €), les dépenses pour l'enfance-jeunesse-scolarité (225 425 €), les activités culturelles et le patrimoine (196 500 €), des investissements généraux (140 000 €) et les projets spécifiques à la commune de Saint-Même-le-Tenu (393 711 €).